

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



SAINT-ÉTIENNE, LE 1ER JUILLET 2016

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### LE PRÉFET DE LA LOIRE APPELLE À LA PRUDENCE ET À LA VIGILANCE SUR LES ROUTES À L'OCCASION DES PREMIERS DÉPARTS ESTIVAUX

Le week-end des 2 et 3 juillet marque le début d'importants flux routiers qui s'échelonnent durant la période estivale. Durant les mois de juillet et août diverses opérations de lutte contre l'insécurité routière vont être menées sur les routes du département de la Loire. Ces actions cibleront, notamment la vitesse mais également les conduites addictives (alcool et stupéfiants) ainsi que toutes les infractions génératrices d'accidents (téléphone au volant par exemple).

**Evence Richard, préfet de la Loire rappelle quelques conseils de prudence et de vigilance :**

**Veillez au bon état général de votre véhicule.** Un véhicule bien entretenu est un gage de sécurité.

#### **Soyez prudent !**

- Ajustez votre ceinture de sécurité et veillez à ce que tous les passagers, à l'avant comme à l'arrière, soient bien attachés.
- Ne buvez pas d'alcool, ne consommez jamais de produits stupéfiants, ni de médicaments incompatibles avec la conduite avant de prendre la route.
- Prenez le temps de vous reposer.

#### **Respectez les consignes de sécurité !**

- Évitez de conduire plus de 8 heures par 24 heures. Dès les premiers signes de fatigue ou de somnolence, arrêtez-vous.
- Portez une attention particulière aux usagers vulnérables (enfants, personnes âgées, cyclistes...)

**Vérifiez le bon état de fonctionnement de votre deux-roues motorisé :** l'état des pneus, l'éclairage, l'état de tous les liquides et tout particulièrement le liquide des freins.

- Vérifiez la qualité de votre propre équipement (un casque non ou mal attaché est un casque inutile).
- Reprenez progressivement la conduite avant d'envisager un voyage de longue distance.

**Restez vigilant en toutes circonstances !** Respectez les limitations de vitesse et les distances de sécurité. Adoptez une conduite souple et anticipative.

Une série de contrôles routiers est prévue pour vérifier que les usagers font preuve de prudence et de vigilance sur les routes.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**